Ville de Vaires-sur-Marne

République Française

Vaires-sur-Marne, le 1er juin 2023

CONVOCATION

Cher(ère) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le **Conseil municipal** se réunira le :

Vendredi 9 juin 2023
Salle des Mariages – Hôtel de Ville
à 18 heures 30

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Je vous précise que l'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation des suppléants des délégués du conseil municipal de la commune de Vaires-sur-Marne en vue de constituer le collège électoral sénatorial du département de Seine-et-Marne

Dans cette attente et comptant sur votre présence,

Veuillez croire Cher(ère) Collègue, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire

MAIRIE de VAIRES-SUR-MARNE (S. & M.)

Edmonde JARDIN